République Française — Liberté-Égalité-Fraternité

Elections Législatives du 14 Juin 1981

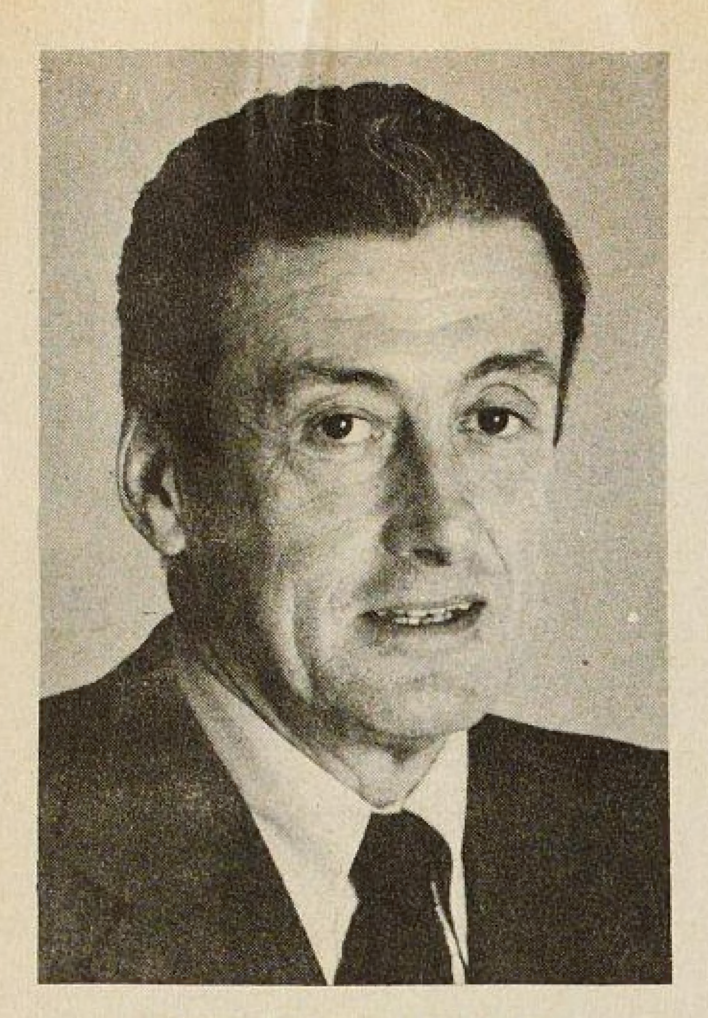
Circonscription de VIERZON - SANCERRE

Jean BOINVILLIERS

Candidat unique de l'U. N. M.

(Union pour une Nouvelle Majorité)

présenté par le R. P. R. et l'U. D. F.



Jean BOINVILLIERS

Député sortant

Né en 1921, Jean Boinvilliers rejoint le général de Gaulle à Londres dès juin 1940 et s'engage à 19 ans dans les Forces Françaises Libres. Il participe à la campagne du Tchad avec le général Leclerc et termine la guerre dans la 2e D.B.

Il est décoré de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

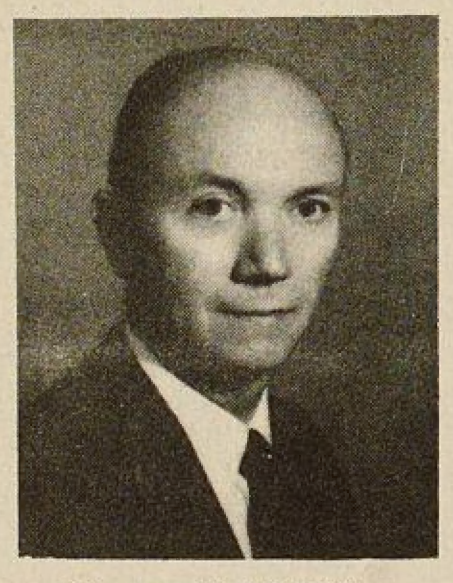
Il est marié et père de quatre enfants.

Elu député du Cher en 1958. Il est maire de Brinon-sur-Sauldre depuis 1959. Il fait partie de la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale.

Réélu député en 1962, 1967, 1968, 1973 et 1978, il est Président du Comité départemental d'Expansion Economique depuis 1965.

Il fut nommé parlementaire en mission auprès du Premier Ministre Jacques Chirac en 1975, et réélu Président de la Délégation parlementaire pour la Radio Télévision Française chaque fois que la présidence de cet organisme mixte Assemblée-Sénat revenait à un député. Il est Président du C.R.A.R. Sologne du Cher et Président de la Fondation Sologne.

Suppléant éventuel :



Pierre JACQUET

Principal du Collège Edouard-Vaillant de Vierzon

M. Pierre Jacquet, né le 3 août 1922 à Vierzon, fit ses études primaires à l'Ecole des Ponts, à Vierzon, ses études secondaires au Lycée Alain Fournier, à Bourges (le Lycée de Vierzon n'existait pas encore), puis ses études supérieures au Lycée Louis-le-Grand à Paris, et à la Sorbonne.

Licencié d'Anglais, diplômé d'Etudes Supérieures, il enseigna deux ans au Lycée Alain-Fournier avant d'être nommé en octobre 1946, professeur d'Anglais au Cours Secondaire de Vierzon, devenu maintenant Lycée nationalisé.

En 1968, il est nommé Principal du C.E.S. Albert-Camus de Vierzon-Bourgneuf. Depuis 1969, il est Principal du Collège Edouard-Vaillant.

C'est donc la trente-cinquième année que M. Jacquet exerce à Vierzon ses fonctions d'enseignant d'une manière qui lui vaut l'estime des Vierzonnais de tous les âges et de tous les milieux.

Il est Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Chère Électrice, Cher Électeur,

Candidat unique de l'Union pour la Nouvelle Majorité, présenté par le R.P.R. et l'U.D.F., votre député sollicite à nouveau vos suffrages.

Nous voici repartis pour une nouvelle bataille qui sera décisive pour l'avenir de notre pays.

Tous ceux qui m'ont élu depuis plus de vingt ans, ainsi que tous les nouveaux électeurs qui ont exprimé une volonté de changement à l'occasion de l'élection présidentielle, sans pour autant prendre le risque d'un bouleversement profond des valeurs auxquelles, je le sais, ils sont attachés, entendront ma mise en garde.

POUR FAIRE ÉCHEC A L'ÉLECTION D'UN COMMUNISTE DE PLUS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

UN SEUL CANDIDAT,

VOTRE DÉPUTÉ :

Jean BOINVILLIERS
Maire de Brinon-sur-Sauldre
Croix de Guerre 39-45.

En 1978, en me choisissant pour la sixième fois, comme député de votre circonscription, vous m'avez tous, hommes et femmes, jeunes et adultes, personnes âgées, anciens combattants, salariés des usines ou des champs, employés du secteur privé ou du secteur public, commerçants ou artisans, cadres ou membres des professions libérales, exploitants agricoles, renouvelé votre confiance, et j'ai accompli au maximum de mes forces et de mes moyens pendant ces trois ans ce que j'avais promis.

Aujourd'hui, une fois proclamés les résultats de l'élection présidentielle et le Premier Ministre à peine nommé, avant que les représentants du peuple, élus il y a trois ans aient pu se prononcer, ni même se réunir, voilà que l'Assemblée Nationale est dissoute.

Les Français ont voulu le changement. Il s'agit, maintenant, tout en préservant l'acquit de la Ve République, de donner plus de dynamisme et de cohésion à notre société, en assurant ce changement, mais dans la sécurité, de façon progressive, en respectant toutes les libertés.

Mais quel changement ? Est-ce un bouleversement total de notre société comme le proposent le projet socialiste et le programme du parti communiste ? Est-ce un changement de politique comme l'Union pour une Nouvelle Majorité le propose, changement de politique orienté vers plus de liberté pour l'économie, plus de justice et plus d'indépendance pour la France ?

Les Français souhaitent-ils que ce changement s'effectue dans la stabilité politique, dans la continuité de l'action, dans le respect de la diversité française ou qu'il conduise à une situation pleine d'incertitude et de risques ?

Tel est l'enjeu de la campagne législative. Il ne s'agit pas du troisième tour de l'élection présidentielle. Le Président de la République a été élu. La volonté des Français doit être respectée, et le nouveau Président doit exercer ses prérogatives comme le prévoit la Constitution.

Mais l'Assemblée Nationale, avec toutes les attributions que lui confère la Constitution devra, elle aussi, être en mesure d'exercer ses pouvoirs d'initiative et de contrôle sur le Gouvernement afin que soient préservés les principes de liberté, de progrès, de justice et d'indépendance qui sont ceux que nous défendons.

C'est dans cet esprit que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que la France ne s'engage pas, les yeux fermés, dans l'aventure.

Voilà 30 jours seulement que l'élection présidentielle a eu lieu. Voilà 15 jours que le nouveau Gouvernement a pris ses fonctions. Je ne souhaite intenter de procès d'intention à personne, mais d'ores et déjà, quels résultats ! La Banque de France a dépensé, pour soutenir le franc, des sommes considérables, représentant une bonne part de nos réserves en devises.

Par suite du glissement du franc, notre déficit commercial augmente, les importations coûtent plus cher, les exportations rapportent moins.

En France comme à l'étranger, on s'interroge sur la stabilité de nos finances publiques, sur l'équilibre de nos échanges, sur l'avenir même de notre économie.

Voilà quels sont les résultats en quelques semaines, et pourtant les socialistes au pouvoir n'ont encore rien décidé si ce n'est une augmentation dramatique des taux d'intérêt. Qu'en sera-t-il lorq'ils auront commencé à réaliser leur programme !

Mais, et c'est là le fond des choses, ce programme, quel est-il ?

Le moment est venu de sortir de l'ambiguité qui a incontestablement marqué la récente campagne du parti socialiste ainsi d'ailleurs que les premières déclarations du Gouvernement.

Le parti socialiste a clairement défini ce qu'il appelle son « projet ». Il doit aujourd'hui dire nettement aux Français s'il a ou non l'intention de l'appliquer.

Je ne prendrai que quelques exemples de ce que prévoit le projet socialiste :

- alourdissement de la fiscalité notamment par l'augmentation des droits de succession et l'aggravation de l'imposition des revenus moyens ;
- augmentation générale des prélèvements obligatoires sur l'économie et les particuliers ;
- étatisation de l'économie ;
- alourdissement des procédures administratives et augmentation importante du nombre des fonctionnaires ;
- création d'offices fonciers agricoles ;
- étatisation de tout le crédit ;
- autogestion dans les entreprises ainsi livrées à la prépondérance de la C.G.T. :
- organisation collectiviste des soins médicaux;
- remise en cause de l'enseignement libre ;
- remise en cause de la liberté d'entreprendre, d'innover et de créer.

De telles mesures permettront-elles aux Français de conserver leurs libertés et leur niveau de vie et à la France son rang dans le monde ?

Actuellement on cherche uniquement à nous rassurer. Le nouveau gouvernement se garde bien de faire connaître sa politique. La dissolution soudaine de l'Assemblée Nationale lui a évité d'avoir à s'expliquer.

Enfin, dernière question grave : les socialistes sont-ils décidés ou non à gouverner avec les communistes ?

La France sera-t-elle le seul pays occidental à avoir des communistes au gouvernement avec les conséquences que cela comporte sur sa crédibilité et sur son rang dans le monde libre ? Sur ces points aussi il faut des réponses claires.

Je voudrais terminer mon propos en vous disant ce que nous, nous proposons au pays : il faut préserver l'acquit de la Ve République dans les domaines politique, institutionnel, diplomatique et militaire, et il faut aller plus loin dans la voie du renforcement de nos moyens de défense et dans l'affirmation de notre indépendance nationale.

En matière économique, nous voulons le changement, c'est-à-dire qu'il nous paraît indispensable de relancer la production, notamment par des déductions fiscales à l'investissement, car l'augmentation de la production est le seul moyen de payer les importations et de diminuer le chômage.

Il faut alléger la fiscalité, qu'il s'agisse de la fiscalité sur les particuliers en supprimant l'impôt sur le revenu pour tous les contribuables ayant moins de 5.000 F. de revenu mensuel, en procédant à des abattements de 5 % sur toutes les tranches de l'impôt sur le revenu, en indexant automatiquement les tranches de l'impôt sur l'évolution des prix. Nous proposons aussi de supprimer la taxe professionnelle, l'impôt sur les plus-values et les droits de succession sur la transmission de l'outil de travail des petites et moyennes entreprises.

Il faut réformer la gestion de l'Etat par une décentralisation accrue au profit des collectivités locales et donner aux collectivités régionales plus de pouvoirs en matière d'équipements, d'emploi, de formation, d'action culturelle.

Il faut accroître la solidarité en faveur des familles, des personnes âgées ou handicapées, et instituer des procédures de concertation et de dialogue, sans lesquelles il n'y a de démocratie ni politique ni économique.

Il faut réformer le système monétaire international. En moins de huit jours le taux de la Banque de France est passé de 12 à 22 %. Qui pourra investir dans ces conditions ? Quelle entreprise, quel particulier ? Qui pourra emprunter pour acheter un équipement, pour acheter un logement ? Comment les entreprises grandes, moyennes ou petites pourront-elles assurer l'emploi ? Il n'y a pas de progrès économique sans un bon système monétaire international, et la première tâche du gouvernement doit être de le proposer à nos partenaires.

Ce qui se prépare, si l'on s'engage dans la voie du projet socialiste, c'est la remise en cause de nos structures économiques sociales. Or tout n'est pas permis, les réalités sont plus fortes que les idéologies. Manifestement les mesures prévues dans le projet socialiste sont de nature à casser la machine économique. Il faut à tout prix que la composition de la nouvelle Assemblée permette de conjurer ce danger.

La France n'est pas un laboratoire ou des apprentis pourraient, sans danger aucun, se livrer, au gré de leurs inspirations d'ailleurs contradictoires, à des expériences dont les effets, l'histoire le prouve, seraient irréversibles.

OUI
la liberté va gagner.

Nous ne voulons pas d'une société bureaucratisée, parce que nous savons que notre pays souffre déjà d'un excès de bureaucratie.

Nous ne voulons pas d'une économie étatisée, parce que nous savons qu'elle est déjà malade d'une emprise trop lourde de l'Etat.

Nous ne voulons donc pas d'une Assemblée de militants socialistes et communistes, livrée sans frein à la démagogie, au dogmatisme marxiste, à l'irresponsabilité, aux idées les plus folles.

Une autre voie nous est offerte. Celle d'une politique nouvelle, dans le respect des libertés et des institutions.

Celle que propose l'Union pour une Nouvelle Majorité.

C'est la politique dont la France a besoin. C'est celle qu'elle choisira.

Pour une nouvelle Majorité
Comme au 2e tour de 1978
VOTEZ pour le candidat unique de l'U. N. M.

Jean BOINVILLIERS

Député sortant - Maire de Brinon-sur-Sauldre - Croix de Guerre 1939-1945

REMPLAÇANT EVENTUEL : **Pierre JACQUET**

Principal du Collège Edouard Vaillant de Vierzon

Vu le Candidat

IMP. TASSIN - VIERZON